Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

Discours de Monsieur le Préfet

Inauguration du Monument aux Morts

Commune de Merry sur Yonne

Monsieur le Maire ;

Monsieur le Député ;

Monsieur le Sénateur ;

Mesdames et Messieurs les élus ;

Mesdames, Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je préside ce matin la cérémonie d'inauguration du nouveau monument aux Morts de la commune de Merry sur Yonne.

J'inaugure régulièrement des écoles, des crèches, des salles polyvalentes mais l'inauguration d'un monument aux Morts, c'est une autre dimension, c'est un moment de plaisir intense, un moment de recueillement et de partage autour du devoir de mémoire.
Ce devoir de mémoire qui honore une Nation, et permet le rassemblement de tous au delà des différences. Il participe à la reconnaissance du parcours de chacun. Le devoir de mémoire est non seulement une contribution à ce que notre pays a été, à ce qu'il est aujourd'hui mais également aux valeurs qui fondent ce qu'il deviendra demain.

Au plan historique, même si la France comptait déjà de nombreux monuments aux Morts érigés en l'honneur du sacrifice des combattants de 1870, c'est une série de lois votées entre 1919 et 1925 qui organisa l'édification des monuments commémoratifs et des cérémonies qui devaient s'y dérouler. Seule la France impulsa un mouvement d'une telle ampleur et encore aujourd'hui, cette vague de construction surprend.
Près de trente mille monuments ont été réalisés entre 1920 et 1925, pour rendre hommage à la disparition tragique d'une génération d'un million quatre cent mille français issus autant des populations rurales que de celles des grandes villes.

Ces monuments aux Morts avaient une triple vocation :

- rendre hommage aux Morts qui ont payé de leur vie la reconquête de la liberté ;
- se souvenir des combats pour la paix, dont nous mesurons encore aujourd'hui la fragilité ;
- et honorer le devoir de mémoire en transmettant aux jeunes générations les valeurs pour lesquelles leurs aînés ont combattu.

A ce propos, permettez-moi de rappeler que l'année 2014 revêt un caractère particulier puisque nous avons débuté deux cycles mémoriels : le centenaire de la Grande guerre et le 70ème anniversaire des débarquements, de la libération et de la victoire sur la barbarie nazie.
Les mémoires de la Première guerre mondiale et de la Seconde guerre mondiale ne sont pas les mêmes, elles ne sont pas le fruit des mêmes processus de constructions politiques et identitaires. A ce titre, elles doivent être traitées de manière différente.
Le Centenaire de la première guerre mondiale constitue un temps de rupture marquant le passage de la mémoire à celui de l'histoire. Par là même, l'historien s'impose comme le transmetteur par excellence en lieu et place de l'ancien combattant.
Et oui, depuis le 12 mars 2008, jour du décès de Monsieur Lazare PONTICELLI, dernier vétéran de la Grande guerre, il n'y a plus de témoin !

En revanche, le 70ème anniversaire des débarquements, de la libération et de la victoire sur la barbarie nazie demeure dans le domaine de l'émotionnel, les derniers acteurs et témoins étant encore le point de convergence.
Pour illustrer mon propos, permettez-moi de citer le prologue du dernier ouvrage du Général de corps d'armée Jean Combette, qui fut durant de nombreuses années Président de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, dernière demeure du soldat inconnu :
« J'avais dix huit ans en 1944, les temps étaient sombres, l'ombre du nazisme planait sur la France, la guerre était partout, le chant des partisans résonnait déjà au fond de nos cœurs, mais chaque jour apportait son lot de peines et de Morts.
Et pourtant, nous croyions en l'avenir, nous croyions à la victoire et nous nous engagions pour la mériter.
Les années ont passé, les épreuves ont succédé aux épreuves, les événements aux événements, et le monde a changé. Ce demi-siècle, commencé par la guerre, s'ouvre à présent vers un monde nouveau.
Vous, jeunes d'aujourd'hui, regardez le ce monde avec des yeux de conquérants et façonnez-le à votre image. »

Pour conclure, je souhaiterais remercier Monsieur le Maire de Merry sur Yonne et l'ensemble de son Conseil municipal qui, malgré un contexte économique tendu, a décidé de consacrer une partie de son budget à l'édification d'un nouveau monument aux Morts. Cette décision, qui l'honore, montre l'attachement de la commune aux valeurs de la République.

Merci